

K.S./

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

N° D/2000/ 050 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE MINISTRES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par les Décrets N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000 et 046 du 3 juin 2000 nommant les Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E,

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. MINISTRE A LA PRESIDENCE CHARGEE DES AFFAIRES ETRANGERES :

- X - Madame CAMARA Hadja Mahawa BANGOURA, précédemment Représentante de la Guinée aux Nations Unies en remplacement de Monsieur Zaïnoul Abidine SANOUSSI ;

2. MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

- X - Professeur Mamadou Saliou DIALLO, précédemment Président de la Délégation Spéciale de Ratoma en remplacement de Docteur Kandjoura DRAME ;

3. MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

- X - Monsieur Abou CAMARA, précédemment Président du Tribunal de Labé en remplacement de Monsieur Maurice Zogbélé mou TOGBA.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 07 JUIN 2000

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a series of strokes that end in a long horizontal line extending to the right.

GENERAL LANSANA CONTE